

L'AVIS
EN VERT

L'écologie politique
au fil des saisons

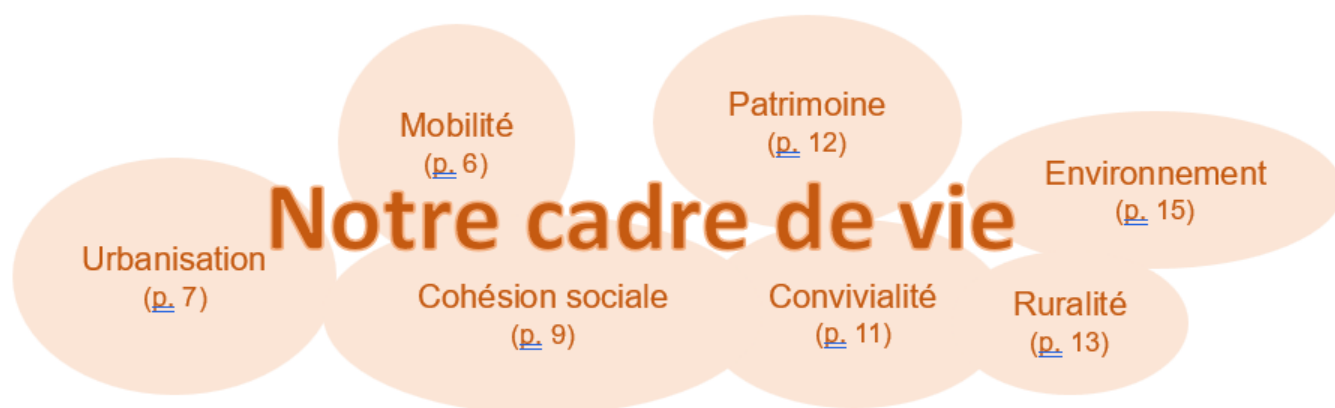
Hiver 2023-24 | N°79

NOTRE CADRE DE VIE EN QUESTION(S)



ecolo
W A L H A I N

SOMMAIRE



ÉDITORIAL - A chacun ses échéances et ses objectifs !	3
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS NOTRE VIE QUOTIDIENNE	4
MOBILITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : UN TOUT	6
LE DROIT D'HABITER LÉGER OU AUTREMENT	7
ÊTRE VOISIN D'UN PROJET D'HABITAT DIFFÉRENT	8
DES HABITATIONS MULTI-USAGES	9
DE L'IMPORTANCE DE L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS	11
WALHAIN, PATRIMOINE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	12
ISOLER DANS LE RESPECT DU PATRIMOINE	13
HABITAT DURABLE ET AGRO-ÉCOLOGIE	
WALHAIN, COMMUNE TROP PEU BOISÉE	15
PLAIDOYER POUR LE NIL	
DRÈVE : FAUT-IL EN PLEURER OU S'EN RÉJOUIR ?	16
UN OUTIL POUR TOUS : LA REVUE ESPACE-VIE	17
UNE ÉMISSION INSPIRANTE : DÉCLIC - LE TOURNANT (RTBF)	
ET MAINTENANT, À VOUS DE JOUER !	18
SAVIEZ-VOUS...	19

A chacun ses échéances et ses objectifs !

Les prochaines échéances électorales sont maintenant connues et déjà des candidat.e.s sont passé.e.s en « mode campagne ».

Mais la législature n'est pas finie ! Avec son partenaire « Avenir communal », ECOLO s'est mobilisé tout au long de ces dernières années pour donner à Walhain une nouvelle coloration !

Lutte contre les inondations, mobilité améliorée et plus sécurisée, offre culturelle renforcée, soutien aux associations, projet d'extension de la crèche, digitalisation et meilleure communication des services communaux, rénovation de lieux de rencontre comme la Forge et la Grange des Six Heures, meilleurs services pour une meilleure attention aux personnes âgées, commune hospitalière pour l'accueil des migrants...

Malgré ces nombreuses avancées et réalisations, beaucoup de chantiers sont encore sur le métier. Et pour ECOLO Walhain, il en est un qui doit impérativement aboutir le plus rapidement possible, sans l'influence d'un quelconque agenda : c'est la révision de notre **Schéma de Développement Communal (SDC)**. Le schéma adopté en 2012 est aujourd'hui dépassé. Il ne répond plus aux problèmes environnementaux, climatiques et sociaux ni à leurs conséquences en terme de « résilience du territoire » comme nous avons pu le découvrir lors des inondations de 2021. Il faut pouvoir mieux anticiper et s'adapter.

Penser l'aménagement du territoire, c'est faire face aux défis majeurs de notre société tels que lutter contre le changement climatique, améliorer l'accès à l'énergie, accroître la qualité de vie, proposer des alternatives à la mobilité « bloquée », diversifier les modes d'habitat pour favoriser l'accès au logement, éviter la solitude et accompagner le vieillissement, repenser notre agriculture, favoriser la santé...



Le futur schéma de développement va guider l'évolution de notre cadre de vie durant les prochaines décennies. Pour ECOLO Walhain, il doit aboutir dans les prochains mois de 2024.

Le présent numéro de l'AEV a pour objectif de montrer les enjeux du SDC pour le devenir de notre territoire et de ses habitant.e.s, de donner quelques clés pour susciter la participation citoyenne à son élaboration.

Ce Schéma de Développement Communal servira de cadre de référence pour ceux et celles qui négocieront, fin 2024, les priorités de la future législature.

Notre décision, en tout cas, est prise : il n'y aura pas de campagne électorale responsable et respectueuse de vos attentes collectives si nous ne pouvons pas faire aboutir ce chantier crucial pour l'avenir de notre commune et de ses habitant.e.s !

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : NOTRE CADRE DE VIE

L'Avis en Vert (AEV) a interviewé Nadia Lemaire, 1^{re} échevine, ECOLO, en charge de l'urbanisme, sur les impacts de l'aménagement du territoire pour le citoyen et sur le futur schéma de développement communal.

AEV - L'Aménagement du Territoire (AT), qu'est-ce que cela signifie pour les citoyens de Walhain ?

Nadia - *En réalité, l'aménagement du territoire touche à la fois l'espace privé et l'espace public. Il intervient et peut interférer dans les divers aspects de notre vie quotidienne tels que la mobilité, l'urbanisme, l'environnement, l'économie, la ruralité, la culture et bien d'autres domaines de la vie sociale et économique.*

Cela peut par exemple se traduire par la densification des centres villageois, la préservation des « dents vertes », des terrains agricoles ainsi que celle des paysages dignes d'intérêt, la mise en valeur du patrimoine, la valorisation des aspects touristiques de la commune, la promotion de la mobilité douce, la lutte contre les inondations, la relocalisation des emplois, la création d'infrastructures répondant aux besoins locaux et bien d'autres choses encore !

AEV - De quels outils dispose la commune pour l'aménagement de son territoire ?

Nadia - *Pour mieux comprendre comment une commune comme Walhain peut façonner son territoire, il est essentiel de connaître les outils à sa disposition. Le Schéma de Développement du Territoire (SDT) offre des orientations à l'échelle de toute la Wallonie, tandis que le Schéma de Développement Communal (SDC) est un outil incontournable pour guider le développement d'une commune tout en tenant impérativement compte du caractère réglementaire minimal du plan de secteur.*



AEV - Quelle vision ECOLO développe-t-il pour Walhain en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ?

Nadia - *L'aménagement du territoire doit préserver un cadre de vie de qualité et promouvoir les intérêts de la communauté.*

Pour atteindre cet « idéal », notre objectif premier est de viser une urbanisation responsable. Idéalement située au cœur de la Belgique, Walhain attire de nombreux projets immobiliers. Le défi consiste à maîtriser les impacts de ces projets qui suscitent souvent de vives réactions et des préoccupations.

Pour ECOLO, il faut s'efforcer de gérer ces projets de manière responsable et s'inscrire dans la volonté de la Région wallonne de limiter l'imperméabilisation et l'artificialisation du sol ainsi que l'étalement urbain. Il faut encourager l'habitat dans les centralités c'est-à-dire les zones où la concentration de logements, de commerces et de services est importante.

Notre deuxième objectif est une gestion responsable de l'eau, c'est un aspect essentiel de l'aménagement du territoire. En cette matière, les délivrances de permis d'urbanisme se basent sur des lignes de conduite fermes : l'implantation de bâtiments ne doit pas détourner les eaux de ruissellement vers les voisins, la création de bassins de rétention, de citernes tampons et l'utilisation de matériaux perméables sont requis pour améliorer la gestion de l'eau. La consultation de la cellule GISER, spécialisée dans la gestion des eaux, permet d'affiner l'analyse des dossiers.

AEV - Comment se déroule l'analyse d'un dossier d'urbanisme déposé à la commune ?

Nadia - *L'instruction d'un dossier d'urbanisme commence par son analyse par l'administration. Les avis techniques des différents services communaux (mobilité, environnement, travaux) sont sollicités pour des décisions cohérentes. En fonction des législations, les dossiers peuvent être soumis à l'avis de la Commission consultative d'aménagement du territoire, à annonces et/ou enquêtes publiques, aux avis et expertises de nombreux services provinciaux et régionaux.*

L'octroi d'un permis peut être conditionné par des exigences liées à l'intégration du projet dans le cadre rural et doit respecter le nombre de logements autorisé dans la zone concernée. Des charges d'urbanisme peuvent être imposées pour compenser les impacts négatifs d'un projet sur la collectivité. Il y a imposition de placer des citernes de rétention d'eau, d'utiliser des matériaux drainants, des planter des espèces indigènes... Le processus est aussi tributaire de délais légaux relativement longs mais obligatoires. Toutes ces interactions contribuent à façonner un territoire durable et harmonieux.

Pour éviter des décisions entachées d'irrégularités, le Collège communal, qui en finale délivre le permis d'urbanisme, doit veiller à la cohérence, à l'équité et à la légalité de ses décisions.

AEV - Comment, en tant que citoyen.ne, se sentir impliqué.e dans cette problématique de l'aménagement du territoire ?

Nadia - *Tout d'abord, chaque citoyen et chaque citoyenne peut s'investir en devenant membre de la Commission consultative du territoire et de la mobilité (CCATM). Les projets d'ampleur et/ou ayant des implications sur l'aménagement du territoire communal y sont étudiés. L'avis de cette commission est important parce que, s'il n'est pas suivi, ce rejet doit être particulièrement motivé et c'est un argument pour le demandeur qui va en recours contre un refus d'accorder un permis d'urbanisme.*

Ensuite, tous les documents liés aux projets soumis à enquête publique ou les annonces de projets sont disponibles sur le site internet de la commune et à la Maison communale. La transparence et les informations facilement accessibles permettent plus d'implication citoyenne.

Et votre avis compte !

La prochaine fois que vous entendrez parler d'un projet d'aménagement, rappelez-vous que vous pouvez participer, poser des questions et aider à façonner notre commune pour qu'elle soit encore plus conviviale et agréable à vivre.

L'aménagement du territoire n'est pas seulement une affaire de règles et de documents, c'est aussi notre affaire à tous !

MOBILITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : UN TOUT

La mobilité à Walhain, ce monstre du Loch Ness...

Personne ne le contestera, la mobilité et donc l'accessibilité aux commerces et services constituent à Walhain un véritable problème. Il ne pourra être résorbé que par des actions significatives en termes d'impact. En voici quelques-unes.

Des trottoirs dignes de ce nom. Le plan trottoir est maintenant finalisé et se concrétisera dans les prochains mois. C'est une nécessité. Se déplacer le long de certains axes de la commune n'est pas aisé, c'est le moins qu'on puisse en dire, voire est dangereux. Réparer les trottoirs, multiplier les rues partagées, réaménager les places, voilà des actions qui permettent de rendre l'espace public plus convivial et sécurisé pour toutes et tous.

Des F99c et des sentiers en nombre et praticables. Les F99c, ce sont ces chemins de remembrement réservés aux piétons, cyclistes, agriculteurs et cavaliers. Protéger ces cheminements contre les passages des voitures, les entretenir, résorber les flaques là où elles sont dissuasives, tout cela permet de favoriser la mobilité douce.

Des zones 30. Il s'agit de les faire respecter et aussi de les étendre. Elles apaisent la circulation, diminuent les nuisances liées au bruit, réduisent les vibrations dans les maisons riveraines. Il en va de notre qualité de vie au quotidien.



Des parkings près des arrêts du TEC. L'offre de transports en commun s'est considérablement accrue ces dernières années grâce notamment à l'action d'ECOLO. Mais accéder à ceux-ci demande d'y arriver à vélo ou en voiture. La création de parkings sécurisés pour vélos et de parkings pour voitures encourage davantage l'utilisation des transports en commun et du covoiturage.

Il y a du pain sur la planche...

On l'a fait !

Le bus E6, cette navette entre Wavre et Gembloux, c'est à l'initiative d'ECOLO Walhain ! Grâce aussi à la mobilisation des locales ECOLO le long de la N4 suivie par de nombreux partenaires et citoyens qui ont signé la pétition que nous avons fait circuler.



LE DROIT D'HABITER LÉGER OU AUTREMENT

Voici une approche alternative et enthousiasmante de l'habitat. Quelques projets similaires se sont concrétisés ou sont en gestation à Walhain proposant une nouvelle façon de construire qui remet en question les normes traditionnelles de l'habitat. Celui-ci se veut à la fois qualitatif et bien intégré tout en restant le plus léger possible, en limitant son impact à tous niveaux. A tel point que cette maisonnette est entièrement démontable, auto-construite et même auto-financée. Par cette approche, le citoyen se réapproprie la capacité de concevoir pour sa famille une habitation qui soit en adéquation avec ses

propres moyens, besoins, aspirations et valeurs de même qu'avec son environnement social et naturel.



Une construction durable et circulaire. La maison légère a une empreinte écologique quasi nulle. Elle est compacte et s'insère discrètement dans un coin de jardin sans altérer l'environnement, reposant sur quelques dalles de terrasse sans perturber les racines d'un grand arbre préexistant dont le feuillage surplombe la construction. Les matériaux utilisés sont naturels et réutilisables, évitant tout recours au ciment ou au béton. De plus, aucun aménagement extérieur ou raccordement à l'égout n'est nécessaire, l'eau étant épurée naturellement et infiltrée dans le jardin. La consommation annuelle d'eau et d'énergie sont minimales. Tant l'isolation que l'ossature bois modulaire sont installées sans machines et sont entièrement réutilisables.



La maisonnette promeut un habitat abordable. Le coût total de construction est limité (ici, 75000 euros pour 84m² au sol) grâce à l'approche frugale en termes de matériaux et au fait que ceux-ci peuvent être mis en œuvre par l'occupant lui-même. Celui-ci peut alors également auto-financer son projet, sans recourir à un emprunt hypothécaire, évitant ainsi des mensualités et intérêts coûteux sur le long terme. L'objectif est de préserver la 'liberté financière' de l'habitant et lui permettre ainsi d'investir du temps dans un mode de vie en phase avec ce type d'habitat. Ainsi, ce temps a été investi notamment dans la remise en route du potager et de l'atelier à pain attenants à l'habitation, la participation à des initiatives collectives dans le village...

Une démarche de solidarité interpersonnelle. Plutôt que d'urbaniser une parcelle individuelle que le couple aurait acquis préalablement, le projet prend place sur un terrain déjà habité appartenant à un propriétaire

tiers ; il remet donc également en question la notion de propriété du sol, compris comme un bien commun. Ici, l'occupant n'est pas propriétaire de la parcelle, mais a conclu un accord avec les propriétaires d'une ancienne ferme, ouverts à la venue d'une famille supplémentaire désireuse de s'investir sur le lieu. Cette dernière obtient ainsi un lieu où habiter, et apporte en retour, de

par son action et son énergie, des moyens humains et financiers pour la revitalisation et l'entretien du lieu ; le premier projet fut la modernisation des installations (partagées) d'eau et d'électricité, suivi de rénovations dans les corps de ferme... La terre et le patrimoine rural sont ainsi réactivés, le tout dans une optique de solidarité intergénérationnelle.

Par ce modèle, le citoyen (re)devient davantage acteur de son habitat : ce faisant, il limite le nombre d'intervenants habituellement impliqués dans le processus de production d'une habitation - point ici de promoteur/immobilier, notaire, bureaux d'études, entreprise générale... - ce qui permet une désinflation des coûts. La création de valeur engendrée n'est pas économique (la brique, produit d'investissement) mais sociale et environnementale (l'entraide, la convivialité, la frugalité...). Bien entendu, cette approche suppose un brin d'audace en ce qu'elle repose sur la confiance : en ses capacités propres à mener un tel projet à bien, mais aussi entre les habitants quant à leur capacité à maintenir une cohabitation harmonieuse. Leur habitat en étant dépendant, les occupants acceptent une part de risque (et devront se montrer prévoyant dans la mesure où ils ne se constituent pas un patrimoine) qui a ici été cadrée par la rédaction d'une charte et d'une convention de commodat, en concertation également avec la Commune.

ECOLO est favorable au développement de l'habitat léger de qualité, une forme de logement plus accessible financièrement et au faible impact environnemental.

Ce projet expérimental, riche d'enseignements et de retombées positives, est un acte de foi en l'avenir.

Cette maison est une ode à la liberté !

Youri, critique d'architecture

Magnifique intégration paysagère !

Yann, professionnel de l'habitat

J'adorerais faire quelque chose de similaire pour notre habitat groupé.

Louise

ÊTRE VOISIN D'UN PROJET D'HABITAT DIFFÉRENT

Depuis 1974 nous habitons à Walhain, face au Carmel, et durant ces 49 années nous avons eu la chance d'avoir une prairie en face de la maison. Nous avons vu la Communauté de religieuses diminuer lentement et les bâtiments se vider peu à peu. Et un jour, les géomètres sont arrivés et nous avons eu le cœur un peu serré...

Nous avons alors appris qu'il y avait un projet de reprise du Carmel, ce qui nous a soulagés. Contrairement à ce qui se passe d'habitude, le « maître d'ouvrage », nous a dûment informés du projet, ce qui a permis de calmer nos craintes de voir ce grand terrain loti et construit avec des habitations « 4 façades » ... Les séances d'information et de rencontre des citoyens, riverains et autres ont eu lieu et ont même permis de faire évoluer le projet. De plus, l'information ouverte sur internet confirme le caractère démocratique du projet.

Conçu dans une perspective sociale et écologique, ce projet fera revivre cet ensemble dans une perspective dynamique d'autant plus qu'il désire s'ouvrir sur les environs.



Notre société vieillit (on vit plus longtemps) et en même temps nous assistons à un certain repli sur soi et à un isolement des personnes. Il faut repenser comment faire face à ce défi. Le fait de prévoir un mélange de générations et aussi de milieux (sociaux) fait partie de la réponse.

L'augmentation de la densité est compensée par l'approche réfléchie de gestion des transports (par ex. voitures partagées, minibus etc...) et le projet accapare beaucoup moins de terrain que les lotissements classiques.

En ce qui concerne les risques d'inondations - point invoqué régulièrement par une certaine opposition (la rue s'appelait auparavant « rue du marais » !) - la situation sera meilleure que ce qui existe aujourd'hui, l'auteur du projet ayant sérieusement étudié la question et prévu une approche qui tient compte de ce risque.

Bref, à notre avis, le projet VIVAGORA constitue un PLUS pour le futur de la commune.

*Moyennant quelques ajustements
suscités par les résultats de l'enquête
publique, **ECOLO soutient le projet
VIVAGORA** dont un jour la commune
de Walhain pourra être fière.*

DES HABITATIONS MULTI-USAGES

Un terrain vague, de vagues clôtures, un couple divague sur la maison future. On s'endette pour trente ans... / Les enfants ont poussé, ils sont trois maintenant, on remplit sans se douter le grenier doucement. / Ils ont quitté le nid... ils habitent à Paris des apparts sans espace alors qu'ici, il y'a trop de place. / Les petits-enfants apparaissent qui colonisent pour la dernière fois la modeste terre promise... / Cette maison est en vente, comme vous le savez, je suis, je me présente, agent immobilier. Extraits de l'émouvante chanson de Bénabar, Quatre murs et un toit.

C'est l'histoire ordinaire de gens comme vous et moi qui un jour se sont installés à Walhain, en terre promise, ou y sont installés depuis toujours. On est jeune, on achète ou on bâtit sa maison et on lui porte toute son attention au moment où elle sort de terre. Et puis après ? On devient moins jeune et on se demande que faire de ce logis et de ce jardin devenus parfois un fardeau trop lourd à porter.

On constate que les personnes âgées ne vendent pas facilement leur maison pour s'installer en appartement. Selon certaines études, le phénomène est moins important qu'attendu. L'étape du déménagement et la rupture qu'il implique restent des caps difficiles à franchir.

Alors, que faire ? Peut-on adapter son chez soi en fonction de l'évolution de ses besoins qu'on ne connaît pas vraiment, pour briser la solitude qui souvent s'installe ? Comment transformer sa maison au fil de sa vie ? Est-ce un bon plan ?

Une maison, plusieurs vies

Intégrer la flexibilité dès la conception ou l'acquisition de la maison est sans doute la meilleure recette. Le fait qu'une maison puisse être utilisée de multiples façons peut se révéler bienvenu : travail à domicile, enfants adultes qui vivent encore avec les parents, accueil d'un parent, d'un jeune aux études... Il s'agit de concevoir l'habitat de manière évolutive.

Adapter le bâti existant et le subdiviser s'avère parfois plus difficile et coûteux mais n'est pas impossible. Il s'agira alors de réinventer son espace de vie, d'imaginer d'autres partages et d'autres usages des espaces non utilisés, de créer des pièces supplémentaires, avec l'aide d'un

architecte si nécessaire de manière à ce que les éventuelles subdivisions respectent l'intimité des personnes cohabitantes.

Ajouter un logement, l'adosser à la maison actuelle, c'est jouable en BW où les parcelles sont souvent grandes. Aménager une annexe existante permettrait d'accueillir un membre de la famille, d'envisager une cohabitation dans une dynamique intergénérationnelle. Une maison kangourou en quelque sorte. On peut aussi mettre une parcelle de sa propriété à la disposition d'un tiers pour un habitat léger. A cet égard, la maison légère décrite en page 7 est un modèle inspirant. Cela nécessite bien sûr que le partenariat soit bien pensé afin d'éviter malentendus et éventuels conflits de voisinage.

Dans chaque village de Walhain, il existe déjà pas mal de réalisations innovantes, souvent méconnues. On pense aux yourtes et « tiny houses » à différents endroits de Nil, à un habitat groupé à Tourinnes, à deux habitats kangourous à Walhain-Centre, à des extensions de maisons à Perbais et autres initiatives pour accueillir des parents, des enfants, une personne en situation de handicap, des migrants, des réfugiés...

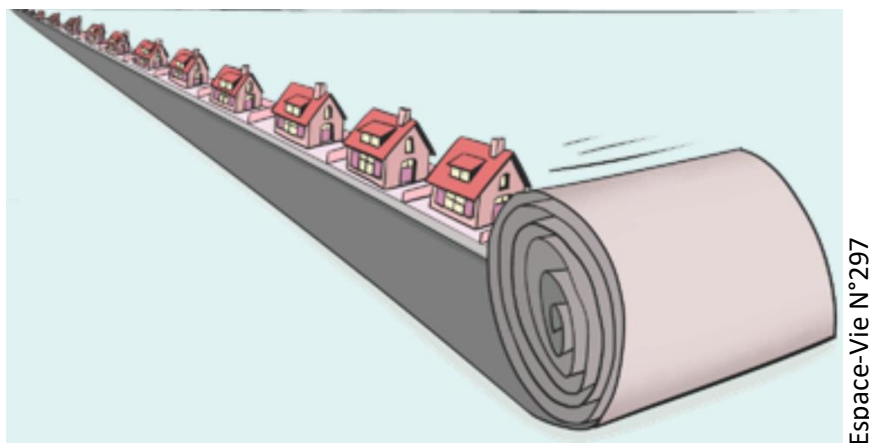
Des défis pour Walhain en pleine mutation

Au-delà de ces approches novatrices du bâti, d'autres défis se profilent dans la manière d'habiter.

Défi du vieillissement de la population dont la majorité souhaite rester chez soi et de ces jeunes générations en quête d'un logement à des prix décents. Ces approches y répondent en partie.

Défi du renforcement du lien social dans les quartiers. Mais aussi de ce que cela implique pour une Commune en termes de développement de la mobilité (c'est essentiel à Walhain), des services de proximité, des espaces publics, des infrastructures scolaires et autres.

Défi de la transition écologique. Cette densification douce et choisie peut réduire l'étalement urbain et le mitage du territoire. Densifier le bâti existant plutôt que de consommer des espaces vierges, c'est renoncer à la construction de nombreux nouveaux logements. C'est aussi favoriser la réduction de la consommation d'énergie dans des maisons devenues trop grandes pour leurs occupants.



Espace-Vie N°297

Défi pour Walhain de promouvoir et de faciliter les démarches pour la concrétisation de ce type d'habitat.

Ces défis constituent autant d'opportunités pour changer de modèle, mais pas nécessairement de terre promise, et réserver peut-être un sort différent à la maison de Bénabar...

Pour ECOLO, la densification douce et choisie peut réduire l'étalement urbain et le mitage du territoire. Elle répond à un défi de la transition écologique.

DE L'IMPORTANCE DE L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Par espace public, on entend l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de toutes et tous. Ils permettent l'expression concrète de la vie et l'exercice des libertés : liberté de circuler, de parler, de s'exprimer, de communiquer, de commercer, de « respirer », de jouer, de manifester, de simplement « rester là » ...

L'espace public est donc un espace ouvert à la collectivité qui ne se réduit pas aux places communales, aux parkings et autres lieux de passage. Il présente bien plus d'attraits dans différents domaines :

- environnemental : outre les espaces naturels (comme les parcs et les bois), les bords de voiries, les intérieurs d'îlots comme les jardins privés, les bâtiments et les fermes (façades, toitures)... forment ensemble une trame qui structure et renforce les milieux naturels et sont porteurs d'un maillage vert ;
- économique : bien aménagé, l'espace public peut attirer des bureaux en coworking, des commerces et des établissements HORECA ou devenir des havres touristiques... ;
- social et culturel : les salles communales, les places et les potagers collectifs deviennent des lieux culturels, de rencontre, de fêtes, de détente, de sports...

Malgré la multiplication des bancs publics à Walhain ces dernières années, il en faut encore et encore pour répondre à de nombreux besoins et attentes relevant de la qualité de vie de différents publics. Pour ECOLO, la multiplication des bancs est un must et passera par des partenariats publics-privés citoyens s'il le faut.

Plusieurs espaces publics ont été aménagés ou réaménagés ces 15 dernières années (le quartier du Bia Bouquet, la grange des Six heures à Nil, la salle de la Forge à Perbais, les Cortils à Tourinnes...). Les études sont en cours pour reconfigurer la place Saint-Vincent à Nil et l'espace du Fenil à Tourinnes.

Mais par contre, Sart et Lerinnes ne disposent pas encore d'espace de rencontre. Le schéma de développement communal et le plan communal de développement rural devront y travailler dans leur prochaine mouture.



WALHAIN, PATRIMOINE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A Walhain, le patrimoine est de qualité et est présent sous plusieurs formes :

- patrimoine historique et monumental (le château, la tour d'Alvaux, les tumuli) ;
- patrimoine religieux (églises, presbytères, chapelles, potales) ;
- patrimoine rural (nombreux bâtiments agricoles : ferme de la tour, ferme Marette, de l'Abbaye ou de la Basse-Cour...) ;
- patrimoine naturel (la drève mais aussi la qualité des paysages encore peu urbanisés). Ajoutons encore le moulin du Tiège, bel exemple de patrimoine industriel parmi d'autres.... Et un abondant « petit patrimoine ».

La préservation de ces biens passe obligatoirement par leur intégration dans le quotidien. Qu'ils soient propriétés privées ou publiques, ils doivent s'adapter à nos vies.

Les activités culturelles ne peuvent être la seule possibilité de « survie » ou de reconversion et il est possible de développer logement et/ou commerce dans un cadre patrimonial et, souvent, d'en tirer profit.

La difficulté, c'est la capacité de respecter l'esprit des lieux patrimoniaux, un travail délicat et qui requiert une sensibilité architecturale particulière.



Ceci a été généralement bien compris de tous. Ainsi, l'étude de la mise en valeur du château médiéval est menée dans le sens de la réappropriation de la zone par les habitants et le petit patrimoine religieux est pris en charge par un groupe de bénévoles. En sus, plusieurs biens privés ont fait l'objet de remise en état ou transformations intéressantes et respectueuses.



Le passé, le futur...

N'oublions pas que l'architecture contemporaine sera le patrimoine de demain. Son intégration est donc aussi un défi important pour garder l'esprit de notre commune. Il faut faire preuve de créativité et même d'audace dans les nouveaux projets tout en se souciant du respect du tissu rural traditionnel. L'équilibre entre la qualité de notre environnement et la protection de notre patrimoine est fragile.

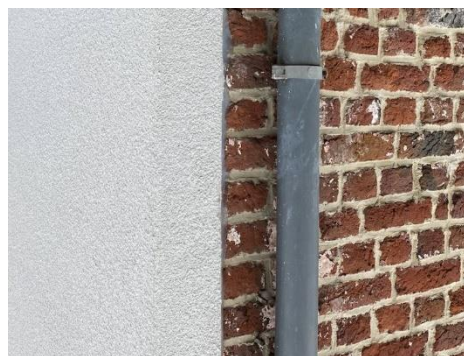
Pour Ecolo, l'architecture contemporaine sera le patrimoine de demain. Son intégration est un défi important.

A Walhain, nous sommes riches de 195 biens repris à l'Inventaire du Patrimoine immobilier culturel dont 8 sont classés, ils sont au cœur de notre cadre de vie et méritent une attention spéciale pour que les générations futures puissent aussi profiter d'un lieu où il fait bon vivre.

ISOLER DANS LE RESPECT DU PATRIMOINE

En Wallonie, 30% du bâti ancien rentre dans la plus mauvaise catégorie du PEB, 75% ne dépasse pas la catégorie D. Isoler nos bâtiments est devenu impératif.

D'autre part, l'architecture rurale est caractérisée, entre autres, par ses volumes et ses matériaux qui lui donnent sa teinte. Répondre aux normes énergétiques entraîne des travaux qui souvent modifient l'aspect extérieur : par exemple, l'isolation des façades réalisée avec un enduit de finition lisse, peu traditionnel dans le Brabant Wallon et dont la couleur, souvent blanche ou grise, modifie l'aspect général de nos rues villageoises et risque de conduire à une uniformisation de nos espaces ruraux.



Ecologie et urbanisme devront trouver un équilibre. Ceci mérite d'y réfléchir...

HABITAT DURABLE ET AGRO-ÉCOLOGIE

L'Avis en Vert (AEV) a interrogé Sylvie Agneessens, ingénieure architecte et urbaniste, pour lui demander comment elle perçoit l'évolution de l'aménagement du territoire dans des communes rurales comme la nôtre.

AEV - Vous citez en premier lieu l'intérêt d'intégrer l'agro-écologie dans l'aménagement du territoire, pourquoi ce terme ?

Sylvie - J'exerce comme architecte et urbaniste depuis de nombreuses années. Toujours en recherche et curieuse, j'ai repris un cycle de formation transversale en agro-écologie pour mieux intégrer les enjeux environnementaux dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Je m'interroge sur le rôle fondamental de l'agro-écologie dans cette démarche.

L'agro-écologie est à la fois une science et un ensemble de pratiques agricoles ; son émergence et sa diffusion sont issues de mouvements citoyens ; elle peut contribuer à créer des territoires habités plus équilibrés et respectueux du vivant au sens large.

AEV - Et cela s'applique à notre commune ?

Sylvie - L'enjeu est encore davantage criant à Walhain. Lorsque nous abordons la question de l'agro-écologie dans le contexte des grandes cultures, nous sommes confrontés à un défi de taille. Dans les régions où la culture de céréales sur sol limoneux fertile offre une rentabilité significative, il peut sembler moins évident d'adopter des pratiques agro-écologiques telles que la re-crédation de prairies pour l'élevage en plein air, même si l'on y cultive des cultures fourragères pour le bétail.

AEV - Quel rôle à jouer pour les pouvoirs publics ?

Sylvie - Il faut encourager des pratiques d'occupation du territoire durables, en renforçant la biodiversité et en promouvant une gestion réfléchie de tous les espaces non urbanisables.

Moyennant les incitations économiques et des politiques publiques favorables à la durabilité et à la résilience, l'agro-écologie peut contribuer à diversifier les systèmes agricoles en introduisant des cultures intermédiaires ou associées, des couverts végétaux, des linéaires plantés favorables à une biodiversité utile aux cultures, des prairies temporaires, de l'agro-foresterie et des pratiques de gestion durable des sols propices à limiter l'érosion et les inondations.

AEV - L'agriculture est déjà sous pression : est-ce envisageable économiquement ?

Sylvie - *Bien que cela puisse sembler moins rentable à court terme, ces approches peuvent renforcer la résilience des exploitations agricoles aux défis tels que les changements climatiques, la dégradation des sols et les problèmes de santé des cultures.*

De plus, l'agro-écologie peut permettre de réduire la dépendance aux intrants chimiques coûteux, ce qui peut finalement améliorer la rentabilité à long terme et réduire l'impact environnemental.

AEV - Mais en quoi l'agro-écologie concerne aussi l'urbanisation ?

Sylvie - *L'une des questions cruciales est celle de la coexistence harmonieuse entre les nouvelles constructions et la végétation existante. Malheureusement, trop souvent, cette diversité végétale, qu'elle soit biologique, esthétique, nourricière ou qu'elle fournisse d'autres services écosystémiques, est négligée au profit d'une uniformisation des espaces verts qui accompagnent les nouvelles infrastructures. En tant qu'architecte et urbaniste, je suis particulièrement sensible à cette problématique.*

Il est impératif de considérer la végétation existante dans sa diversité comme un patrimoine naturel inestimable à protéger, surtout lors de projets de densification villageoise. Les murs d'enceinte anciens, les arbres isolés, haies anciennes, taillis, vieux verger... souvent perceptibles comme respirations visuelles entre les anciennes constructions font partie intégrante du tissu urbain et rural caractéristique de Walhain. Leur préservation est essentielle pour maintenir la qualité de vie des habitants, garder le lien à la ruralité et aux espaces agricoles adjacents. Les premiers mètres entre la façade des bâtiments et la rue peuvent être aussi des espaces clés pour introduire de la biodiversité, même pour quoi pas nourricière lorsque le recul le permet, et améliorer notre cadre de vie.

*Pour **ECOLO**, il faut accélérer le « maillage vert » déjà décrit dans le schéma de structure de 2012 : prairies plantées de saules le long des rivières, bosquets relais pour mailler en vert le territoire à défaut de bois, importance des dernières prairies.*

AEV - Quand on vous entend sur ce sujet qui vous passionne, vous conjuguez souvent qualité de vie et agro-écologie. Est-ce exact ?

Sylvie - *L'intégration de l'agro-écologie dans nos visions de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire est essentielle pour construire un avenir où les villes et les campagnes coexistent en harmonie avec la nature et où les agriculteurs sont reconnus dans leurs pratiques, offrant ainsi des espaces de vie de qualité pour tous.*



WALHAIN, COMMUNE TROP PEU BOISÉE

Si on remonte loin dans le temps, des lieux comme Libersart ou Sart-les-Walhain gardent dans leur nom la trace de terres défrichées (des sarts) de même que le Chemin de la Vallée des Roux.

Il n'existe quasi plus de bois à Walhain. On a abattu successivement ceux que mentionnent les anciens documents, et ils sont nombreux. Des traces en subsistent dans quelques noms de lieux. Traces d'arbres isolés comme le Chemin aux Pommiers et le Chemin du Long Cerisier, Le Seuciau (sureaux), Le Favia (hêtre). Traces de haies comme aux Hayettes, autrefois plantées de haies vives, ou dans les cortils, jardins entourés de haies ou petits vergers. Traces de bois comme Les Boscailles, bocage boisé ou les Saussailles, lieu planté de saules. Le Bois du Buis était beaucoup plus étendu.

Une action audacieuse consisterait à rétablir quelque peu l'équilibre perdu.

Pourquoi ? C'est la meilleure solution pour lutter contre l'augmentation du taux de CO₂ dans l'environnement, les arbres stockant le dioxyde de carbone et purifiant ainsi l'air. Pour lutter contre l'érosion des sols et donc les inondations. Ce n'est pas pour rien que l'on trouve des saules le long du Hain et du Nil. Ils rendent nos sols plus perméables et renforcent les terres. Pour favoriser également une bonne pluviométrie, le reboisement étant une solution à l'assèchement et à l'aridité des sols. Il fait baisser la température des sols. Enfin, pour accroître la biodiversité et les espaces refuges pour la faune.

Comment ? Certains particuliers ont pris la mesure de ces défis et ont planté des haies et des arbres sur leurs terrains. C'est à encourager. Il faudrait aussi mobiliser les propriétaires publics du territoire (CPAS, Commune, Fabriques d'église...) pour réaffecter quelques parcelles agricoles, dont les baux à ferme viennent à terme, en espaces boisés de différentes formes, dont des petits bois nourriciers et des vergers. Pour cela, il faudrait établir un inventaire des possibilités existant à Walhain pour saisir à temps toute opportunité et encourager le développement d'espaces agro-forestiers communs, ouverts à toute la population.

PLAIDOYER POUR LE NIL

Plusieurs anciens hameaux constituent la Commune de Walhain. Et la plupart d'entre eux sont parcourus par un petit cours d'eau qui prend sa source près de Baudecet. L'eau serpente ensuite à travers les villages de Walhain, Tourinnes, Nil-St-Martin-St-Vincent, passe sous la Nationale 4, arrive à Nil Pierreux avant de se jeter dans l'Orne. Ce cours d'eau porte le nom de Hain sur sa partie haute, puis se nomme le Nil en aval. Entre les deux, les anciens le désignent encore par le nom de Spèche. Ce ruisseau recueille les eaux de nombreux plus petits rus qui irriguent les terres de nos villages et leurs alentours. C'est un symbole fort de notre entité. Les habitants récents s'amusent de venir vivre sur les berges du Nil mais certains se souviennent avoir pêché dans ses eaux !

Pourtant, il y a bien longtemps que la pêche n'est plus possible chez nous. Force est de constater que nous n'avons pas traité notre cours d'eau avec le respect qu'il mérite. Jusqu'au début des années 2000, toutes les eaux usées des agglomérations étaient rejetées dans le courant. Des travaux ont été entrepris mais seulement sur la partie du cours parcourant les villages de St-Martin et St-Vincent. Un collecteur a été placé sur cette portion, épargnant au cours d'eau de récolter les égouts de ces agglomérations. En amont, la situation est inchangée depuis des dizaines

*Il a fallu constater l'échec de
l'épuration individuelle.
L'épuration collective aussi pour
Tourinnes, Walhain et Sart, un
dossier de très longue date pour
ECOLO et qui va se concrétiser à
partir de 2025.*

d'années, malgré une démographie galopante : les ménages, souvent sans même en avoir conscience, rejettent leurs eaux dans le ruisseau. Il n'est pas rare de voir l'eau se teinter de restes de peintures ou de taches d'huile mais ce ne sont là que la partie apparente d'une pollution constante, causée par chaque habitant ne faisant pourtant rien d'autre que mener sa vie quotidienne.

La gestion des cours d'eau n'est pas chose aisée dans notre petit royaume. Joli symbole de notre lasagne institutionnelle nationale, selon leur importance, ils sont compétence régionale, provinciale ou communale. Le Nil appartient à la seconde catégorie, sa gestion revient à la Province du Brabant wallon. Néanmoins, cette compétence s'arrête à la crête de berge et au niveau communal, voire individuel dans la situation actuelle, nous avons la responsabilité de ce que nous rejetons dans son lit. Et les complications institutionnelles ne peuvent être l'éternel blocage de nos volontés citoyennes.

Le cadre de vie de notre commune se trouverait grandement amélioré si nous parvenions à mettre en œuvre un projet ambitieux permettant la réhabilitation de notre ruisseau. En arrêtant la pollution de ses eaux, nous favoriserions le retour de nombreuses espèces de plantes, d'insectes, de batraciens, de poissons, d'oiseaux et de mammifères. La topologie de Walhain permet également de prévoir le réaménagement de zones humides, de marais le long du cours d'eau, pour le redéploiement de milieux divers comme les roselières, également importante pour l'accueil de nombreuses espèces. La ruralité de notre commune passe également par la reconstruction de paysages offrant aux promeneurs la rencontre de libellules, le plongeon du martin-pêcheur ou la remontée des truites farios.



DRÈVE : FAUT-IL EN PLEURER OU S'EN RÉJOUIR ?

L'annonce de l'abattage des tilleuls de la drève Chèvequeue et de leur remplacement par de nouveaux sujets n'a laissé personne indifférent.

Cette drève plantée au début du 20^{me} siècle est un des éléments majeurs du patrimoine walhinois. Tout le monde l'admire et cela rend ce choix peu compréhensible.

Un élagage inopportun réalisé il y a une trentaine d'années est à l'origine de cette décision inéluctable.

A l'époque on constatait déjà l'état préoccupant de certains arbres. Mais les plaies occasionnées par cette taille trop radicale ont fragilisé les points d'ancrage des branches charpentières.

Le risque de chute de branches sur une voirie aussi fréquentée n'était pas à prendre à la légère d'autant que l'état sanitaire des arbres n'allait nullement s'améliorer, que du contraire.



Nous ne pouvons donc que nous réjouir de la plantation de nouveaux sujets de tailles appréciables qui vont assurer la pérennité de ce patrimoine exceptionnel. Pensons à toute la vie qui gravitera à nouveau autour de nos tilleuls, à nos enfants et aux générations futures qui, comme nous, profiteront de cette drève majestueuse.

UN OUTIL POUR TOUS : LA REVUE ESPACE-VIE

Une publication mensuelle GRATUITE de la Maison de l'Urbanisme, BW & des conférences régulières « Les midi de l'Urbanisme ».



Merci à la Maison de l'Urbanisme qui nous a soutenus dans cette démarche en nous autorisant à utiliser des extraits et illustrations de leur revue.

Nous ne pouvons que vous recommander la lecture d'Espace-Vie car elle embrasse concrètement et de manière parlante tous les aspects de l'aménagement du territoire et de ses enjeux.

UNE ÉMISSION INSPIRANTE : DÉCLIC - LE TOURNANT (RTBF)

L'émission du 8 novembre 2023 « Comment sortir de notre dépendance à la voiture » explique les liens forts entre la voiture et l'aménagement du territoire. Et la difficulté de changer de paradigme pour laisser plus de place aux modes actifs, à une économie plus

localisée et aux transports en commun. Nous ne pouvons que vous recommander d'aller puiser dans ces émissions pour nourrir votre réflexion et vos débats entre amis.



POUR EN APPRENDRE PLUS...

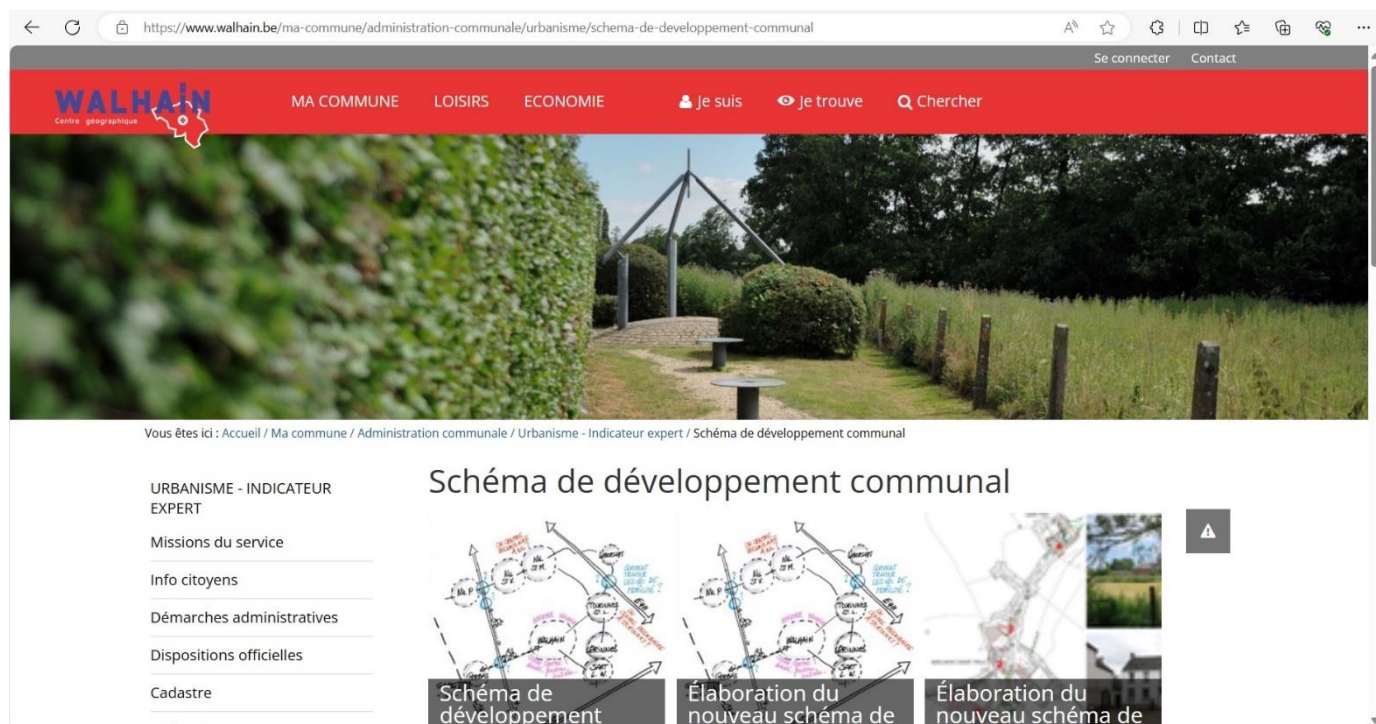
ET MAINTENANT, À VOUS DE JOUER !

Si vous n'avez pas participé aux ateliers ayant conduit au projet de schéma de développement communal (SDC), vous pourrez encore participer à l'enquête publique et aux séances d'information qui précéderont l'adoption du futur SDC en 2024.

Pour vous y préparer, sachez que toutes les infos sont publiées sur le site internet de la commune www.walhain.be. Il suffit de taper, dans l'outil de recherche du site, les mots magiques : « schéma de développement communal » !



Espace-Vie N°304



Ont contribué à la rédaction et la mise en page de ce journal :
Agnès Namurois, Catherine Ronse, Danielle Gallez, Emmanuel Lépine, Jean-Marie Gillet, Nadia Lemaire, Nicolas Art, Vincent Eyllenbosch



Des contributeurs walhinois extérieurs à la locale ECOLO :
Sylvie Agneessens, ingénieure architecte et urbaniste, termine un master en agro-écologie
Jérémy Van Brussel, ornithologue amateur
Remi Van Durme, architecte urbaniste
Françoise Duperroy



SAVIEZ-VOUS...

Si l'on se fie à l'enquête IPSOS 2022 menée mondialement, le nombre de climato-sceptiques - qui considèrent que, s'il y a changement climatique, il n'est pas lié à l'activité humaine - progresse de manière continue depuis 3 ans. Au niveau mondial de 31 à 37% mais plus surprenant ou inquiétant, la Belgique fait dorénavant partie du top 10 des pays les plus climato-sceptiques. Chez nous les climato-sceptiques seraient passés de 32 à 41% !

ECOLO n'a jamais douté en cette matière. ECOLO doit rester, avec vous qui avez compris l'enjeu, une force importante sur l'échiquier politique y compris dans les communes. La dissociation faite entre priorité économique et environnementale est plus que jamais paralysante. Notre combat vise une autre approche sociale et économique, pour l'environnement et le climat.

REJOIGNEZ-NOUS !

Il existe différentes manières de s'impliquer sur le terrain communal. Participer aux commissions, distribuer l'AEV, être candidat.e aux élections. Votre degré d'implication dépend de vous, de vos souhaits et de vos disponibilités.

S'impliquer sur le terrain est un plaisir et doit le rester ! N'hésitez pas à devenir membre ou sympathisant.e ! Prenez contact avec un des membres de notre locale ou avec l'un des co-présidents via mail ecolo.walhain@gmail.com ou par tél 0479811506 (Stéphan) 0486645037 (Jean-Marie).

La politique, ça m'intéresse parce qu'elle nous concerne tous aujourd'hui. Ça m'intéresse parce que la politique est une partie intégrante de l'histoire de l'humanité. Et puis, ce n'est pas seulement notre passé mais aussi notre avenir.

Louise, 20 ans

Bien qu'aucun parti ne représente complètement mon opinion, je trouve important de voter, même si cela ne sert pas à grand-chose. Mais c'est un « rempart contre le pire » parce que sinon ce sont les extrêmes qui gagnent.

Ludovic, 27 ans

Si on n'est pas en politique, jeunes, c'est parce que c'est pour des gens d'un certain âge. On voyait tout de suite qu'il leur fallait un quota de jeunes sur les listes !

Chloé, 27 ans

Je suis intéressé par la politique. Je trouve que participer à la politique c'est participer à l'évolution de sa commune/région/pays... A l'heure d'aujourd'hui, je ne m'y intéresse que très peu car je suis occupé par d'autres choses mais à l'approche des élections je prendrai le temps de me renseigner sur les idées des partis en lice. Les sujets qui m'intéressent le plus sont l'environnement, les soins de santé et les sujets économiques comme le chômage, la pension... Aujourd'hui, je ne me sens pas prêt à voter mais je me préparerai en conséquence le moment venu.

Guillaume, 21 ans

Oui, la politique m'intéresse évidemment, étant donné qu'elle nous permet en tant que citoyen de faire entendre nos idées dans les décisions prises aux différents niveaux de l'État. Cependant, je trouve difficile en tant qu'étudiant de prendre le temps de m'y intéresser. En effet, je travaille énormément pour le cours, et mon temps de repos, je le passe essentiellement sur les réseaux sociaux ou dans mon environnement communautaire. Est-ce que je me sens prêt pour ma première votation ? Au niveau de mes idées, oui, il ne me reste plus qu'à m'informer sur les programmes politiques. Personnellement, les sujets qui me semblent les plus importants sont la taxation carbone, l'agriculture et la mobilité.

Quentin, 21 ans

Une économie sociale amplifiée, le développement durable à l'honneur,
vos idées et les nôtres : quels points divergents et quels points communs ?

Venez partager vos idées pour accélérer la transition écologique et solidaire

Dimanche 21 janvier 2024, entre 9h30 et 16h30
Espace 2000, Place de la Féchère 47 à Blanmont

- 9h30 à 11h : petit déjeuner walhinois avec vos mandataires et candidats ECOLO sur réservation, en mentionnant le nombre de personnes (5€/personne ; gratuit pour les – 5 ans ; ecolo.walhain@gmail.com ou QR code ci-dessous)
- 11h à 15h30 : ateliers, stands et animations diverses sur les thèmes de la transition et de l'économie sociale [estimer la PEB de votre logement, calculer votre empreinte carbone, les solutions alternatives de mobilité, consommer durable, des solutions énergétiques concrètes, communautés d'énergie, bilan déchets, choisir une alimentation saine...]
- 15h30 à 16h30 : concert chantant
- Toute la journée : bar et petite restauration pour des rencontres sympas
baby-sitting et activités pour les enfants

Une organisation conjointe des locales ECOLO de Chastre, Mont-Saint-Guibert et Walhain



Renseignements plus précis sur notre site www.walhain.ecolo.be
et sur notre page facebook.

